

Avignon, le 21 septembre 2021

Mesdames et Messieurs les élus,

Dans le cadre de la vaccination à destination des élèves âgés de 12 à 17 ans, nous sollicitons votre aide pour faciliter la mise en œuvre de la campagne de vaccination qui se déploie dans vos communes, à l'intérieur des collèges et lycées du département de Vaucluse, grâce à l'appui des équipes mobiles de vaccination du SDIS, du vaccinobus de la région Sud ou dans les centres de vaccination les plus proches accessibles à pied.

Grâce à ce travail partenarial, des créneaux de vaccination seront proposés aux élèves âgés de 12 à 17 ans qui le souhaitent avec l'accord de leurs parents.

Dans l'intérêt collectif, nous comptons aussi sur votre appui précieux, en informant vos administrés de cette campagne de vaccination notamment à travers les centres communaux d'action sociale, les centres sociaux, les lieux d'accueil privilégiés des parents pour l'accompagnement scolaire de leurs enfants et les clubs sportifs relevant de votre compétence. Nous avons également pris des contacts avec le comité départemental olympique et sportif de Vaucluse pour sensibiliser le mouvement sportif.

Comme vous le savez, l'application du passe sanitaire sera étendue aux jeunes âgés de 12 à 17 ans à partir du 30 septembre prochain dans tous les lieux ou pour toutes les activités où il est actuellement obligatoire d'en disposer pour les adultes. Il importe donc d'offrir au plus grand nombre cette possibilité de vaccination.

L'objectif que nous partageons tous reste celui d'éloigner définitivement tout risque sévère de reprise de l'épidémie dans un contexte sanitaire encore sensible pour notre département, et ce malgré des perspectives encourageantes grâce à une baisse récente du taux d'incidence en dessous du seuil de 200 pour 100 000 habitants.

Afin de relayer au mieux cette opération de vaccination auprès des élèves scolarisés dans vos communes et auprès de leurs parents, vous trouverez ci-après trois documents rappelant les principaux messages à porter pour favoriser la vaccination des jeunes âgés de 12 à 17 ans. Vous pourrez les utiliser à votre convenance pour des opérations de sensibilisation sur votre territoire.

Sachant compter sur votre appui, nous restons à votre disposition pour préciser les modalités de mise en œuvre de cette campagne.

M. le président du Conseil
d'Administration du Service
Départemental d'Incendie et de
Secours,



Thierry LAGNEAU

M. le directeur départemental
de l'Agence Régionale de
Santé,



Loïc SOURIAU

M. le directeur des services
départementaux de
l'Éducation Nationale,



Christian PATOZ

M. le président de la région Sud, Mme la présidente du Conseil
Départemental,



Renaud MUSELIER



Dominique SANTONI

Le préfet,



Bertrand GAUME